



Agriculture et Développement
Rural Durables

PROJET POUR DES POLITIQUES DE MONTAGNE



Activités en Europe

Programme des Nations Unies pour l'Environnement (Secrétariat intérimaire de la Convention des Carpates)

Objectif général: soutenir la mise en oeuvre intérimaire de la Convention cadre pour la protection et le développement durable des Carpates, dans le cadre du Partenariat de la montagne.

Promouvoir la protection et le développement durable des Carpates

En 2001, le Gouvernement ukrainien a demandé au bureau régional pour l'Europe du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) d'accompagner le processus de coopération régionale pour la protection et le développement durable des Carpates, une chaîne montagneuse transfrontalière partagée par les sept pays de la région (Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie et Monténégro, Slovaquie et Ukraine). Le Bureau du PNUE à Vienne, Secrétariat intérimaire de la Convention des Carpates, s'est ouvert le 1er mai 2004. Outre la Convention des Carpates et le Réseau des Carpates des zones protégées, le Bureau assure la liaison du PNUE avec les Secrétariats de la Convention alpine, de la Convention de la protection du Danube et d'autres organisations basées dans la région. Le Secrétariat intérimaire assure également le rôle de point focal pour les questions environnementales dans le Secrétariat du Partenariat de la montagne (hébergé par la FAO). Jusqu'à ce jour, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovaquie et l'Ukraine ont ratifié la Convention des Carpates qui est entrée en vigueur le 4 janvier 2006.

Mettre en oeuvre des stratégies de promotion de l'agriculture durable

Le PNUE de Vienne assure la totale intégration du processus de la Convention des Carpates au sein du Partenariat de la montagne - partenariat qui favorise la coopération internationale et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les régions montagneuses du monde entier. Grâce au soutien financier de la Suisse, le Bureau de Vienne facilite l'accès du Partenariat au réseau global du PNUE riche en savoir et en expertise sur les questions d'environnement, et, plus généralement, à la communauté internationale. Les Carpates sont partagées par sept pays d'Europe centrale ou de l'est, dont quatre viennent de rejoindre l'Union européenne. Les pays du Groupe Visegrad – Hongrie, Pologne, République Tchèque et Slovaquie – ont récemment demandé à la Commission européenne d'adhérer à la Convention des Carpates et de soutenir son développement et sa mise en oeuvre. Ceci ajoute une dimension nouvelle et prometteuse aux efforts des gouvernements et de la communauté internationale pour sauvegarder et protéger l'environnement naturel et le riche héritage culturel de la région, tout en assurant un processus de développement qui soit respectueux de l'environnement et durable sur le long terme.



Renforcer les politiques ADRD de développement durable entre territoires de montagne européens

Le Secrétariat intérimaire de la Convention des Carpates du Programme des Nations Unies pour l'environnement met en œuvre les activités dans les montagnes des Carpates en collaboration avec Euromontana, une alliance en faveur du développement durable dans les territoires de montagne européens. Les pays suivants y participent: Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie et Monténégro, Slovaquie et Ukraine.

Evaluer les politiques dans les Carpates

La Convention cadre pour la protection et le développement durable des Carpates conclue en 2003 par les pays des Carpates fournit le cadre de coopération qui facilite l'intégration et la coordination multisectorielle des politiques, y compris sur les questions d'agriculture durable selon l'Article 7 de la Convention des Carpates.

L'élaboration de politiques en faveur du développement durable est un **processus itératif** permettant aux entités nationales et locales d'agir de façon coordonnée et participative afin de mettre au point des politiques cohérentes répondant, de manière équilibrée, aux objectifs économique, social et environnemental du développement durable. L'ADRD est un processus auquel participent de **nombreux secteurs mêlant étroitement l'agriculture et le développement rural ainsi que les acteurs à tous les niveaux de gouvernance**. Les évaluations devront donc tenir compte du caractère multisectoriel de l'ADRD et des différentes composantes de la société à tous les niveaux, y compris gouvernement aux niveaux national et décentralisé, et société civile (secteur privé notamment).

Dans ce contexte, le PNUE a mis en oeuvre les activités suivantes pour évaluer les forces et les faiblesses des politiques de montagne, en référence aux principes de l'ADRD, en termes social, économique, environnemental, juridique et institutionnel notamment.

▲ Etude au niveau national en Slovaquie (nouvel Etat membre de l'Union européenne), en Roumanie (pays en cours d'adhésion) et en Ukraine (pays voisin de l'Union européenne). L'étude se base sur des documents pertinents et la rencontre d'acteurs clés au sein de structures gouvernementales et d'organisations de la société civile tant au niveau national que décentralisé.

▲ Publication d'un rapport comprenant les études par pays, un travail de synthèse sur les forces et les faiblesses des politiques au niveau régional, les recommandations de l'atelier et les propositions d'activités de suivi au niveau du pays et/ou au niveau des montagnes des Carpates. Ce document sera publié et diffusé auprès des parties intéressées.

Les résultats de ce travail ont été présentés lors d'un atelier sur la consolidation des politiques pour la protection et le développement durable des Carpates (24 octobre 2005 à Liptovský Mikuláš, Slovaquie). Cet atelier a été organisé par le Secrétariat intérimaire de la Convention des Carpates du PNUE, en collaboration avec Euromontana, afin de partager les résultats issus des analyses, d'évaluer les recommandations et d'identifier les activités de suivi.

Pour plus d'informations

▲ Point focal régional

Contact: Harald Egerer

Adresse:

Secrétariat intérimaire de la Convention des
Carpates / PNUE
JOE 25 - Vienna International Centre
PO Box 500
1400 Vienne, Autriche

Tél: (+ 43) 1 26060-4545

Télécopie: (+ 43) 1 26060-6730

Courriel: harald.egerer@unvienna.org

Site Internet: www.carpathianconvention.org

▲ Equipe ADRD-M

Contact: Dominique Legros

Adresse:

Département du développement durable
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie

Tél: (+39) 06 570-54204

Télécopie: (+39) 06 570-53250

Courriel: dominique.legros@fao.org

Site Internet: www.fao.org/sard/sard-m